

# Compte rendu de la séance du 20 mai 2025

à 19H00

---

<b><u>Nombre de membres en exercice:</u></b> 6	L'an deux mille vingt-cinq et le vingt mai l'assemblée régulièrement convoquée le 20 mai 2025, s'est réunie sous la présidence de
<b><u>Présents :</u></b> 6	<b><u>Sont présents:</u></b> Sylvie DAILLY, Stéphane JACQUEMET, Jeremy JACQUEMIN, Aline THIRION, Marie-Pierre VERDUN, Annick WILLIE
<b><u>Votants:</u></b> 6	<b><u>Représentés:</u></b>
	<b><u>Excuses:</u></b>
	<b><u>Absents:</u></b>
	<b><u>Secrétaire de séance:</u></b> Sylvie DAILLY

---

## **Ordre du jour:**

- Compte de Gestion 2024 (Commune et Service des Eaux) ;
- Compte Administratif 2024 (Commune et Service des Eaux) ;
- Affectation du résultat (Commune et Service des Eaux) ;
- Taxes locales 2025 ;
- Amortissement des subventions du Syndicat d'Electrification Centre Meuse ;
- Budget Primitif 2025 (Commune et Service des Eaux) ;
- Questions diverses.

## **Délibérations du conseil**

### **VOTE DU TAUX DES IMPOTS 2025 ( DE 2025 402)**

Madame le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de voter les taux des impôts pour l'année 2025.

Elle rappelle que les taux de 2024 étaient les suivants :

Taxe foncière bâtie : 27.22 %  
Taxe foncière non bâtie : 2.33 %  
Taxe d'habitation : 4.56 %  
Cotisation foncière des entreprises : 5.06 %

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de conserver les taux 2024 pour l'année 2025, à savoir :

Taxe foncière bâtie : 27.22 %  
Taxe foncière non bâtie : 2.33 %  
Taxe d'habitation : 4.56 %  
Cotisation foncière des entreprises : 5.06 %

### Vote du compte administratif - levoncourt commune 2024 ( DE 2025 403)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DAILLY Sylvie délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :
2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

	au compte 1068 (recette d'investissement)
446 113.84	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

### Vote du compte administratif Service des eaux 2024 ( DE 2025 404)

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DAILLY Sylvie délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	7 102.48			18 992.88	7 102.48	18 992.88
Opérations de l'exercice	30 328.43	16 659.83	98 070.61	105 307.75	128 399.04	121 967.58
TOTAUX	37 430.91	16 659.83	98 070.61	124 300.63	135 501.52	140 960.46
Résultat de clôture	20 771.08			26 230.02		5 458.94
				Restes à réaliser		
				Besoin/excédent de financement		5 458.94
				Pour mémoire : virement à la s		

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

Fait et délibéré à LEVONCOURT, les jour, mois et an que dessus.

### Vote du budget primitif 2025 service des eaux ( DE 2025 405)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune de Levoncourt,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget du service des eaux de la Commune de Levoncourt pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 99 116.79 Euros**

**En dépenses à la somme de : 99 116.79 Euros**

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

***SECTION DE FONCTIONNEMENT***

**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	11 690.43
014	Atténuations de produits	500.00
66	Charges financières	2 520.00
023	Virement à la section d'investissement	10 231.68
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 778.49
002	Résultat de fonctionnement reporté	20 771.08
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>63 491.68</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Ventes produits fabriqués, services	13 260.00
77	Produits exceptionnels	40 000.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 231.68
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>63 491.68</b>

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	15 968.43
16	Emprunts et dettes assimilées	9 425.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 231.68
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>35 625.11</b>

### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 156.00
021	Virement de la section de fonctionnement	10 231.68
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 778.49
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	5 458.94
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>35 625.11</b>

### **ADOPTE A LA MAJORITE**

Fait et délibéré à LEVONCOURT, les jour, mois et an que dessus.

Vote du budget primitif 2025 commune- levoncourt ( DE 2025 406)

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2025 de la Commune de Levoncourt,

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

### **DELIBERE ET DECIDE :**

#### **ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune de Levoncourt pour l'année 2025 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 782 507.84 Euros**

**En dépenses à la somme de : 609 836.21 Euros**

#### **ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

## **SECTION DE FONCTIONNEMENT**

### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	96 730.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	25 200.00
014	Atténuations de produits	3 494.00
65	Autres charges de gestion courante	61 667.00
67	Charges spécifiques	500.00
023	Virement à la section d'investissement	195 285.21
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160.00
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>383 036.21</b>

### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
70	Produits des services, du domaine, vente	2 600.00
73	Impôts et taxes	84 331.00
74	Dotations et participations	16 163.00
75	Autres produits de gestion courante	6 500.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	446 113.84
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>555 707.84</b>

## **SECTION D'INVESTISSEMENT**

### **DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
204	Subventions d'équipement versées	5 000.00
21	Immobilisations corporelles	221 800.00
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>226 800.00</b>

### **RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	27 200.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	420.00
021	Virement de la section de fonctionnement	195 285.21
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	160.00
001	Solde d'exécution section investissement	3 734.79
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>226 800.00</b>

**ADOPTE A LA MAJORITE**Fait et délibéré à LEVONCOURT, le jour, mois et an que dessus.

